



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 4 l) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques des technologies de l'information
et des communications

Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication au service du développement

Note du Secrétaire général

En réponse à une demande de la Commission de statistique à sa quarantième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication au service du développement, qui est présenté à la Commission pour information.

* E/CN.3/2010/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 4 (E/2009/24)*, chap. I, sect. A.



Rapport du Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication au service du développement

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Progrès accomplis par le Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication pour le développement	4
A. Travaux méthodologiques	4
B. Renforcement des capacités	6
C. Collecte et diffusion de données	7
D. Coordination et composition du Partenariat	9
III. Conclusions	9
Annexe	
Récapitulatif des principales activités du Partenariat en 2009.	11

I. Introduction

1. Le Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication au service du développement a été institué en 2004 pour augmenter la quantité de statistiques comparables au niveau international dans ce domaine¹. Depuis, la question des statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications (TIC) est régulièrement inscrite à l'ordre du jour de la Commission de statistique et le Partenariat a fait rapport sur l'état d'avancement de ses travaux en 2005 (voir E/CN.3/2005/23), 2007 (voir E/CN.3/2007/5) et 2009 (voir E/CN.3/2009/19).

2. En 2005, la Commission a pris note du rapport du Partenariat². En 2007, elle a approuvé la liste d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC, remercié le Partenariat de ses travaux, encouragé les pays à utiliser la liste dans le cadre de leurs programmes de collecte de données, souligné que les TIC étaient en évolution constante, encouragé à cet égard le Partenariat à poursuivre ses travaux en vue d'affiner et de tenir à jour la liste d'indicateurs, notamment afin de pouvoir mesurer l'utilisation des TIC dans l'éducation et l'administration, évaluer leur contribution à la croissance économique et au développement social et recenser les obstacles à leur utilisation, et incité le Partenariat à aider les pays à se doter des capacités voulues afin de collecter des données sur les indicateurs relatifs aux TIC³.

3. En 2009, la Commission a pris note du rapport du Partenariat⁴, qui lui a présenté un document d'information contenant la liste d'indicateurs fondamentaux révisée et complétée.

4. Le présent rapport donne un aperçu de l'état d'avancement des travaux du Partenariat depuis la quarantième session de la Commission, qui s'est tenue en 2009. L'année 2010 se situe à mi-chemin entre la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information et 2015, année où l'Assemblée générale doit examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet du Millénaire. La cible 5 de l'objectif du Millénaire 8 est ainsi énoncée : « En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et des communications, profitent au plus grand nombre ». Le Sommet a souligné combien il importait de disposer d'indicateurs statistiques comparables et d'un index composite pour mesurer les TIC, afin d'évaluer la fracture numérique et de suivre les progrès des pays.

¹ À l'heure actuelle, les membres du Partenariat sont : l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'EUROSTAT et la Banque mondiale.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4* (E/2005/24), chap. VI.E, par. 34.

³ Ibid., 2007, *Supplément n° 4* (E/2007/24), chap. I.B, décision 38/104.

⁴ Ibid., 2009, *Supplément n° 4* (E/2009/24), chap. I.B, décision 40/115.

5. Au paragraphe 29 de sa résolution 2008/3 en date du 18 juillet 2008, le Conseil économique et social a recommandé au Partenariat de poursuivre ses travaux sur la mesure des TIC afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles du Sommet.

6. Dans ce contexte, la quarante et unième session de la Commission sera l'occasion d'examiner les moyens à mettre en œuvre pour augmenter la quantité de statistiques relatives aux TIC nécessaires pour suivre et mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international.

II. Progrès accomplis par le Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication pour le développement

7. En 2009, le Partenariat a poursuivi ses travaux sur les statistiques relatives aux TIC, conformément aux recommandations formulées par la Commission en 2007. En particulier, il a approfondi ses travaux méthodologiques et aidé les pays en développement à se doter des moyens techniques nécessaires pour produire des données répondant aux normes adoptées au niveau international. Il a progressé dans la coordination de la collecte et de la diffusion d'indicateurs à l'échelle mondiale et régionale. Il a également continué d'examiner les nouvelles questions relatives à la mesure des TIC, notamment l'évaluation de leurs incidences et la mesure des TIC dans l'administration. Il a salué l'entrée dans le Partenariat du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU. On trouvera en annexe au présent rapport la liste des principales activités menées par le Partenariat en 2009.

A. Travaux méthodologiques

8. En 2009, des progrès considérables ont été réalisés dans la mise au point d'indicateurs relatifs aux TIC dans le domaine de l'éducation. L'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO) a créé un Groupe de travail international sur les statistiques relatives aux TIC dans l'éducation composé de représentants de 25 pays, chargés de valider les outils méthodologiques de l'Institut (un guide des indicateurs relatifs aux TIC dans l'éducation et des instruments d'enquête) ainsi qu'un nouveau questionnaire type sur les TIC dans l'éducation.

9. À l'aide de ce questionnaire type, les membres du Groupe de travail ont réalisé, pour le compte de l'Institut, une enquête pilote qui s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle étude de l'Institut sur l'intégration des TIC dans l'éducation. Cette étude devrait paraître en 2010, en même temps que son étude annuelle sur l'éducation.

10. Les outils méthodologiques et l'enquête pilote de l'Institut ont été adoptés lors d'une réunion interinstitutions organisée par la Banque mondiale et le Gouvernement de la République de Corée, à Busan, en juillet 2009, et il a été décidé qu'ils serviraient à aider les pays qui souhaitent également participer à la principale collecte de données de l'Institut à renforcer leurs capacités à cette fin.

11. En 2009, le Groupe de travail sur le cybergouvernement, encadré par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a repris ses discussions sur l'élaboration d'une liste d'indicateurs fondamentaux relatifs au cybergouvernement. En 2008-2009, les commissions régionales, en particulier la CEA et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), ont examiné ces indicateurs pour leurs régions respectives et reçu des contributions d'acteurs nationaux⁵. Pour l'Union européenne (UE), EUROSTAT a déjà défini un ensemble d'indicateurs et recueille aussi des données concernant la demande de services administratifs en ligne.

12. Les contributions régionales feront avancer les travaux menés à l'échelle internationale pour élaborer des indicateurs relatifs au cybergouvernement, puis de nouvelles consultations régionales seront organisées. Le Groupe de travail a créé un forum de discussion en ligne (Dgroup) pour faciliter les échanges entre ses membres sur une liste préliminaire de 18 indicateurs. En 2010, les propositions régionales seront examinées et harmonisées et une liste d'indicateurs fondamentaux et de définitions sera établie. Le Groupe de travail l'analysera, puis une consultation internationale devrait être organisée en avril 2010 pour l'examiner et l'adopter.

13. Le Groupe de travail du Partenariat sur la mesure des effets dirigé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a défini ses attributions fin 2008. En 2009, il a commencé à travailler sur un document-cadre décrivant les différentes incidences des TIC et expliquant comment les mesurer. L'objectif est de fournir aux pays un ensemble d'outils statistiques et analytiques dont ils puissent se servir pour évaluer eux-mêmes les incidences des TIC, afin de les aider à élaborer, évaluer et améliorer leurs politiques en la matière.

14. À l'occasion du Forum 2009 de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève, le Partenariat a organisé une session sur la mesure des incidences des TIC et son utilité pour évaluer et définir les priorités des politiques publiques dans ce domaine. Il a constaté que les technologies de l'information et des communications, associées notamment à des connaissances en informatique, pouvaient contribuer très utilement à augmenter la productivité et la croissance, mais que l'on commençait à peine à en mesurer les effets dans les pays en développement. Il faudrait de meilleures statistiques (microdonnées et indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC) pour analyser correctement les retombées des TIC, notamment sur les secteurs de l'économie qui n'en utilisent pas, et montrer qu'elles contribuent à accélérer la diffusion des connaissances. Ainsi, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a réalisé une étude sur les retombées des TIC sur le développement local dans ses pays membres⁶.

15. L'OCDE et l'EUROSTAT ont poursuivi leurs travaux sur la mesure des retombées des TIC. Ainsi, en 2008-2009, l'EUROSTAT a conduit une étude comparative dans laquelle des bureaux de statistique nationaux utilisaient les

⁵ La CEPALC élabore actuellement un guide de référence sur les statistiques relatives aux TIC dans le domaine du cybergouvernement, qui propose des définitions, des questions types et d'autres informations importantes pour chaque indicateur. D'une manière générale, ce guide devrait permettre d'harmoniser la définition des indicateurs dans l'ensemble des régions.

⁶ L'étude de la CESAO porte sur plusieurs projets et initiatives de développement local fondés sur les TIC entrepris dans la région et propose des moyens de mesurer l'impact des TIC sur le développement local. Ses résultats devraient aider les pays membres à mettre au point des programmes destinés à améliorer l'accès aux TIC dans les zones rurales ou isolées.

microdonnées des entreprises pour analyser les retombées des TIC sur l'économie, et plus particulièrement les retombées des investissements consacrés aux TIC et de l'utilisation de ces technologies sur la productivité. L'EUROSTAT s'emploie à rapprocher les résultats des différentes enquêtes pour mesurer les retombées des TIC. L'OCDE a aussi continué de produire des statistiques sur les TIC avec l'aide de son Groupe de travail sur les indicateurs pour la société de l'information, qui a notamment examiné les effets de synergie entre les statistiques officielles et les données provenant de sources privées, la mesure des retombées économiques des TIC et les changements apportés aux normes et aux définitions.

16. À l'issue de la septième réunion sur les indicateurs relatifs aux télécommunications et aux TIC dans le monde qui s'est tenue au Caire, en mars 2009, sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (UIT), un groupe d'experts a été constitué pour examiner et revoir les indicateurs relatifs aux infrastructures des TIC et à l'accès à ces technologies, leurs définitions et les techniques de collecte de données. Les experts ont travaillé à distance toute l'année et doivent se réunir au premier trimestre de 2010 pour parachever leurs travaux. En mars 2009, l'UIT a présenté son Indice d'accès au numérique, version améliorée des précédents indices qui aide à évaluer la fracture numérique et à suivre l'évolution de la société de l'information.

17. Le Partenariat a mis la dernière main à une publication sur la liste révisée des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC, qui avait servi de document de travail à la Commission de statistique à sa quarantième session. Cette publication devrait permettre de mieux faire connaître la liste, qui pourra servir d'outil de mesure des TIC à tous les pays. La nouvelle liste prend en compte les changements apportés aux normes internationales, en particulier à celles de la Division de statistique, de l'UIT, de l'OCDE et de l'Organisation internationale du Travail (OIT). La Commission utilisera cette publication comme document de travail à sa quarante et unième session.

B. Renforcement des capacités

18. Le Groupe de travail du Partenariat sur le renforcement des capacités dirigé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a continué de traiter les demandes d'assistance des pays et a encouragé la synergie entre les activités de renforcement des capacités des différents partenaires. Ceux-ci ont dispensé des stages de formation et organisé des ateliers communs et continué de mettre au point et de faire connaître leurs outils de renforcement des capacités, que les pays pourront utiliser pour améliorer leur production de statistiques sur les TIC.

19. L'UIT a publié l'édition 2009 de son Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies⁷, qui s'intéresse plus particulièrement aux indicateurs fondamentaux permettant de mesurer ces phénomènes. Disponible dans les six langues officielles de l'ONU, il pourra servir de référence pour préparer, concevoir et réaliser des enquêtes sur les TIC dans les

⁷ On peut télécharger gratuitement le Manuel de l'UIT à l'adresse : <http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/hhmanual/2009/index.html>.

ménages et l'UIT l'utilise pour son stage de formation dans ce domaine. La Commission de statistique pourra également l'utiliser comme document de travail à sa quarante et unième session.

20. La nouvelle version du guide de l'OCDE sur la mesure de la société de l'information⁸, parue en 2009, tient compte des changements apportés à la classification économique des produits. À la suite de l'enquête qu'il a réalisée en 2009, l'EUROSTAT a actualisé son Manuel de statistiques sur la société de l'information, qui présente la deuxième version de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE, Rev. 2). L'édition revue et corrigée en 2009 du Manuel pour l'établissement de statistiques sur l'économie de l'information⁹ a été traduite en français par la CEA et est actuellement traduite en arabe par la CESAO et en espagnol par la CEPALC.

21. En juin 2009, l'UIT et la CNUCED ont organisé une formation de formateurs sur les statistiques des TIC, qui s'est déroulée à Genève, sur cinq jours. Elle a permis de préparer cinq experts en statistiques à dispenser les cours de l'UIT et de la CNUCED dans les pays en développement. En étroite coopération avec les commissions régionales concernées et d'autres organisations, ils ont dispensé, en 2009, les formations des deux organismes dans les Caraïbes et l'Afrique anglophones et, séparément, celle de l'UIT dans la région de l'Asie et du Pacifique et celle de la CNUCED en Afrique francophone.

22. La CESAO et la CEPALC ont organisé des ateliers régionaux sur la mesure des TIC. La première a organisé un atelier sous-régional en avril 2009, au Koweït, en collaboration avec la Central Agency for Information Technology, et un autre à Damas, en juillet 2009, en collaboration avec le Bureau de statistique de la République arabe syrienne. En juin 2009, au Caire, l'Institut de statistique de l'UNESCO a dispensé une formation sur la mesure des TIC dans l'éducation aux représentants de 15 États arabes, dans le cadre d'un projet mené en coopération avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO).

23. Le Partenariat continue de recevoir des demandes d'assistance technique de pays en développement et de pays en transition sur le plan économique pour la mesure des TIC. Les partenaires ne pouvant répondre à leurs besoins en matière de renforcement des capacités que s'ils disposent des ressources nécessaires, il est très important qu'ils reçoivent un soutien financier constant des donateurs.

C. Collecte et diffusion de données

24. Le Groupe de travail sur la constitution de bases de données encadré par la Banque mondiale a achevé ses travaux, qui visaient à établir un accord entre les partenaires et le portail de données des Nations Unies administré par la Division de statistique. Ainsi, les partenaires fourniront périodiquement à ce portail (UNdata)¹⁰ des statistiques sur les indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC afin de les mettre à la disposition d'un vaste public. L'UIT a commencé à le faire, et UNdata contient

⁸ On peut le consulter à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/25/52/43281062.pdf> (en anglais).

⁹ On peut télécharger gratuitement le manuel de la CNUCED à l'adresse : <http://measuring-ict.unctad.org> (en anglais).

¹⁰ <http://data.un.org/>.

désormais des données sur six indicateurs relatifs aux infrastructures des TIC et à l'accès à ces technologies. D'autres indicateurs fondamentaux y figureront également en 2010.

25. Contribuant aussi à la mise à disposition des informations à l'échelle internationale, l'UIT a publié les treizième et quatorzième éditions de sa base de données sur les indicateurs relatifs aux télécommunications et aux TIC dans le monde, la trente-cinquième édition de son *Yearbook of Statistics* et cinq profils statistiques de la société de l'information (sur les Amériques, l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, la Communauté des États indépendants (CEI) et l'Europe)¹¹. La CNUCED a publié ses données sur l'utilisation des TIC par les entreprises et sur le secteur des TIC dans le rapport intitulé *Information Economy Report 2009: Trends and Outlook in Turbulent Times*¹² (Rapport 2009 sur l'économie de l'information : tendances et perspectives en période de turbulences). Sur son site Web, l'OCDE publie 15 indicateurs relatifs aux TIC extraits de plusieurs publications et bases de données et les actualise en permanence chaque année, à mesure que les données sont disponibles¹³.

26. Des progrès ont aussi été faits à l'échelle régionale dans la mise à disposition de données et d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC. Ainsi, l'EUROSTAT a actualisé sa base de données en ligne sur la société de l'information¹⁴, qui contient désormais des statistiques de 31 pays européens. La CESAIO a mis à jour son portail sur la société de l'information et publié un profil régional de la société de l'information en Asie occidentale en 2009, qui suit les progrès accomplis par la région dans l'adoption et l'utilisation des TIC. L'Observatoire de la CEPALC sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes (OSILAC) a mis en service son système d'information statistique sur les TIC¹⁵, une base de données en ligne qui contient les résultats des enquêtes sur les ménages réalisées dans les pays de la région, sur la base des indicateurs fondamentaux du Partenariat. En décembre 2009, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) fera paraître plusieurs publications illustrant l'état d'avancement de l'implantation des TIC et les tendances qui se dessinent dans la région (voir annexe)¹⁶.

27. S'agissant de l'accès aux données, le Partenariat a constaté, en 2008¹⁷, une différence importante entre les indicateurs fondamentaux fondés sur des sources de données plutôt faciles d'accès et ceux qui nécessitaient des enquêtes statistiques (sur les ménages ou sur les entreprises). À cet égard, le manque de ressources et d'infrastructures des pays en développement continue de peser sur leur capacité de

¹¹ Voir <http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/index.html>.

¹² Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.II.D.18. Également disponible à l'adresse : http://www.unctad.org/en/docs/ier2009_en.pdf (en anglais).

¹³ Voir <http://www.oecd.org/sti/ICTindicators>.

¹⁴ <http://isper.escwa.org.lb/isper/>. Ce portail, qui repose sur une base de données, est un outil dynamique, bilingue (anglais et arabe), conçu pour mesurer les progrès réalisés par l'Asie occidentale et les États arabes dans l'édification d'une société de l'information. Il permet d'accéder à des informations sur le plan d'action régional : état d'avancement, partenariats, indicateurs relatifs à la société de l'information, publications, profils des pays ou des régions et outils de communication et de travail en réseau.

¹⁵ <http://www.cepal.org/tic/flash/default.asp?idioma=IN>.

¹⁶ L'*Annuaire statistique 2009* de la CESAP (à paraître) comprendra aussi un chapitre sur les TIC.

¹⁷ Voir « The global information society: a statistical view » (2008) (LC/W.190), que l'on peut consulter à l'adresse : <http://measuring-ict.unctad.org> (en anglais).

produire des statistiques relatives aux TIC. Toutefois, même si les progrès sont lents, le nombre de pays qui produisent des données relatives au TIC augmente chaque année. D'un autre côté, s'il existe de nombreux indicateurs relatifs aux infrastructures des TIC et à l'accès à ces technologies, ceux qui concernent l'utilisation des TIC (par les ménages, les particuliers ou les entreprises, par exemple) sont plus rares, surtout dans les pays en développement. Des lacunes persistent également en termes de comparabilité (en particulier du fait du champ des enquêtes) et de qualité des données.

D. Coordination et composition du Partenariat

28. Grâce à un effort constant de coordination et de coopération de ses partenaires, le Partenariat a fait des progrès considérables dans ses travaux méthodologiques et ses activités de renforcement des capacités et de diffusion des données. Il demeure un excellent exemple de collaboration interinstitutions réussie. Les partenaires ont aussi continué de mener des activités en collaboration avec les bureaux de statistique nationaux, à la fois au titre de contributeurs et de bénéficiaires. Les activités du Partenariat font aussi intervenir des acteurs plus variés du secteur des statistiques ou des politiques publiques relatives aux TIC, comme les ministères nationaux des TIC.

29. Lors du Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, en mai 2009, le Partenariat a accueilli son dernier membre en date : le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU. Il devrait apporter une contribution précieuse par ses compétences techniques, en particulier dans le domaine de la mesure du cybergouvernement.

III. Conclusions

30. L'année 2010 se situe à mi-chemin entre la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information et 2015, année où l'Assemblée générale doit examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que de ceux du Sommet. En 2009, grâce aux efforts déployés par le Partenariat pour améliorer l'accès aux statistiques relatives aux TIC, de grands progrès ont été faits, mais des lacunes persistent, d'où la nécessité de mener une action concertée pour améliorer encore la collecte et la diffusion de ces données.

31. À cette fin, le Partenariat engage les pays à prendre les mesures suivantes :

- Faire une place aux TIC dans leurs stratégies nationales et leurs plans-cadres statistiques. Ils contribueront ainsi à accélérer la production de statistiques dans ce domaine, dans la perspective de l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que de ceux du Sommet d'ici à 2015;
- Renforcer les capacités locales de production de statistiques relatives aux TIC à l'aide des outils de renforcement des capacités et de formation fournis par le Partenariat. À cet égard, le soutien des donateurs est important pour financer l'assistance technique en matière de mesure des TIC;

- Harmoniser les méthodes de mesure des TIC à l'aide des normes internationales élaborées par le Partenariat pour permettre la comparaison des données à l'échelle internationale.
32. Le Partenariat continuera de suivre les progrès réalisés dans la mise à disposition de statistiques relatives aux TIC et en rendra compte à la Commission de statistique.
33. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

Annexe

Récapitulatif des principales activités du Partenariat en 2009

Mois	Activité
Janvier	<p>L'UIT publie la première version de son « Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies »</p> <p>Stage de formation organisé conjointement par l'UIT, la CNUCED et la CEPALC sur la mesure de l'accès des ménages et des entreprises aux TIC, Port of Spain, Trinité-et-Tobago</p>
Février	<p>La CNUCED publie une version revue et corrigée de son « Manuel pour l'établissement de statistiques sur l'économie de l'information ».</p> <p>Le Partenariat siège à la quarantième session de la Commission de statistique, à New York : présentation de son rapport intérimaire, de la liste révisée d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC et de la nouvelle version du Manuel de la CNUCED.</p>
Mars	<p>L'UIT publie <i>Measuring the Information Society: The ICT Development Index 2009</i> (Genève, 2009).</p> <p>Septième réunion de l'UIT sur les indicateurs relatifs aux télécommunications et aux TIC dans le monde, Le Caire</p>
Avril	<p>Cinquième atelier régional de la CEPALC sur la mesure de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, Rio de Janeiro (Brésil)</p> <p>Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs de la société de l'information, Paris</p> <p>Atelier de formation de la CESAO sur la mesure des TIC, Koweït</p>
Mai	<p>Parution de la publication « Information Society Statistical Profiles 2009: Asia and the Pacific » de l'UIT</p> <p>En marge du Forum 2009 de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève, le Partenariat organise une manifestation sur la mesure des incidences des TIC.</p>
Juin	<p>Formation de formateurs sur les statistiques relatives aux TIC organisée conjointement par l'UIT et la CNUCED, Genève</p> <p>Parution de la publication « Profil statistique 2009 de la société de l'information : Afrique » de l'UIT</p> <p>Sommet régional de la CESAO, de l'UIT et de l'UNESCO sur le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, Damas (y compris un examen, en parallèle, de la mesure de la société de l'information et des indicateurs correspondants)</p> <p>Atelier de formation sur la mesure des TIC dans l'éducation organisé par l'Institut de statistique pour les pays arabes, Le Caire</p>
Juillet	<p>Atelier de formation organisé par la CESAO sur la mesure des TIC, Damas</p> <p>Stage de formation organisé conjointement par la CNUCED, l'UIT et la CEA sur la mesure de l'accès des ménages et des entreprises aux TIC et de leur utilisation de ces technologies, Addis-Abeba (destiné aux pays africains anglophones)</p>

<i>Mois</i>	<i>Activité</i>
Août	Parution de la publication « Information Society Statistical Profiles 2009: Americas » de l'UIT
Octobre	Stage de formation organisé conjointement par l'UIT et LIRNEasia sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et de leur utilisation de ces technologies, Ministère des technologies de l'information et de la communication, Bangkok
Novembre	Parution de la publication « Information Society Statistical Profiles 2009: Commonwealth of Independent States (CIS) » de l'UIT
Décembre	Deuxième réunion du Groupe de travail de l'Institut de statistique sur les statistiques relatives aux TIC dans l'éducation, Montevideo, et parution du guide de l'Institut sur les indicateurs relatifs aux TIC dans l'éducation Parution de la publication « Information Society Statistical Profiles 2009: Europe » de l'UIT Stage de formation organisé conjointement par la CNUCED et la CEA sur la mesure de l'accès des entreprises aux TIC et de leur utilisation de ces technologies, Rabat (destiné aux pays africains francophones) Atelier de formation organisé par la CESAO sur la mesure des TIC, Soudan Parution de l'édition 2009 de « Regional Profile of the Information Society in Western Asia » de la CESAO (en anglais) Parution d'une étude de la CESAO sur les retombées des TIC sur le développement local dans ses pays membres (en anglais) Parution de la publication « Measuring ICT for Development and Building of the Information Society in Asia and the Pacific » de la CESAP Parution de la publication « Compilation and development of ICT indicators and e-readiness assessments: application of ICT indicators to assess the current status of ICT and e-readiness in Asia and the Pacific » de la CESAP